Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213500218-20260326-0420032026-DE

Mairie de

Beaucé

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars à dix-neuf heures, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la Mairie, les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaucé, sous la présidence de Monsieur Stéphane IDLAS, Maire de la Commune de Beaucé, dûment convoqués le seize Mars deux mil vingt-six.

Présent(s) : *IDLAS Stéphane ; LAGRÉE Brigitte ; BERTHELOT Sylvaine ; POTIER Denis ; MORICE David ; CHAUVIÈRE Cindy ; GOUSSAUT Laurent ; BOURACHAUD Anne ; MORICE François ; ORHAN Benoît ; PERDRIEL Hélène ; RIMBAULT Amélie ; TURMEL Jean-Louis ; GARNIER Valérie ; PRIOUL Mickaël.*

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Néant.
Absent(e) excusé(e) : Néant.
Absent non excusé : Néant.
Le secrétariat a été assuré par : Cindy CHAUVIÈRE

Délibération n° 0420032026

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes Pour :	15
Votes Contre :	00
Abstention :	00

Objet : Création et composition des commissions municipales.

A la suite du dernier renouvellement du Conseil Municipal, Monsieur le Maire invite celui-ci à désigner ses représentants au sein des commission communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder aux désignations suivantes :

Commissions Communales

FINANCES				
Stéphane IDLAS	Brigitte LAGRÉE	Denis POTIER	Sylvaine BERTHELOT	Cindy CHAUVIÈRE
Laurent GOUSSEAU	David MORICE	François MORICE	Benoît ORHAN	

URBANISME				
Stéphane IDLAS	Sylvaine BERTHELOT	Cindy CHAUVIÈRE	Jean-Louis TURMEL	
Hélène PERDRIEL				

VOIRIE AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE				
Denis POTIER	David MORICE	Valérie GARNIER	Mickaël PRIOUL	
Cindy CHAUVIÈRE				

BÂTIMENTS - RÉSEAUX				
Denis POTIER	David MORICE	Valérie GARNIER	Mickaël PRIOUL	
Cindy CHAUVIÈRE	François MORICE			

JEUNESSE - ENFANCE - AFFRAIRES SCOLAIRES

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213500218-20260326-0420032026-DE

Benoît ORHAN	Brigitte LAGRÉE	Laurent GOUSSEAU	Amélie RIMBAULT	
Anne BOURICHAUD	Valérie GARNIER	David MORICE		

ANIMATION - SPORT - VIE ASSOCIATIVE				
Brigitte LAGRÉE	Mickaël PRIOUL	Anne BOURACHAUD	François MORICE	
Denis POTIER				

COMMUNICATION				
Sylvaine BERTHELOT	Mickaël PRIOUL	Cindy CHAUVIÈRE	Laurent GOUSSEAU	
Brigitte LAGRÉE	Anne BOURACHAUD			

RESSOURCES HUMAINES				
Benoît ORHAN	Mickaël PRIOUL	Laurent GOUSSEAU	Valérie GARNIER	
Brigitte LAGRÉE				

Fait et délibéré en séance,
le 20 Mars 2026
Le Maire,
Stéphane IDLAS



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.